

# APPEL DES FÉMINISTES contre le Pacte budgétaire

Le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro, dit Pacte budgétaire, sera soumis en octobre 2012 au vote du Parlement. Ce pacte, en durcissant encore les règles qui encadrent les budgets publics des États, franchit une étape majeure dans l'imposition d'une austérité permanente. Or déjà, les plans d'austérité appliqués à des degrés divers dans les pays européens ont des conséquences très négatives sur les populations et, en touchant plus durement les plus précaires, accroissent encore les inégalités.

Comme de nombreux rapports l'ont montré, les femmes subissent plus durement les mesures d'austérité, faites de coupes dans les services publics et la protection sociale. Déjà, parce qu'elles forment la grande majorité des précaires. Ensuite, en tant que responsables principales de la famille, elles sont les premières usagères de ces services, les principales allocataires des prestations sociales et familiales. Du fait de leur recul et du démantèlement progressif de l'État social, les femmes sont contraintes d'assurer tout ce qui n'est plus pris en charge par la collectivité ; leur travail (invisible) dans la sphère privée augmente, leur « rôle traditionnel » dans la famille s'en trouve renforcé, au détriment de leur travail rémunéré, de leur autonomie, voire de leur santé.

Les femmes sont également les premières touchées par les baisses d'effectifs et de rémunération dans le secteur public, car elles en constituent presque partout la majorité des employées. Premières touchées encore par les « réformes » des retraites qui ont été menées dans le cadre des restrictions budgétaires. Les droits des femmes sont menacés, et régressent même, lorsque les coupes touchent les services de santé sexuelle et reproductive, les subventions aux organismes de lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore lorsque de nombreuses maternités et centres d'IVG sont fermés, comme c'est le cas en France.

Alors que des investissements publics massifs sont indispensables en matière de protection sociale, de services publics et d'emploi pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux et réduire les inégalités, le Pacte budgétaire impose une restriction durable des finances publiques.

Alors que les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus que jamais inacceptables, il est urgent de créer un service public de crèches et des services d'aide à la dépendance, de renforcer les services sociaux et de santé en personnels et en moyens. Or le Pacte budgétaire, en pérennisant l'austérité, aggrave les inégalités entre les sexes.

Alors que les dépenses publiques ont un rôle décisif à jouer pour réorienter l'économie vers une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement, le Pacte budgétaire interdit concrètement toute évolution vers le progrès social.

Nous refusons ce Pacte budgétaire qui condamne l'avenir, qui sacrifie la démocratie.

Nous appelons à la construction des résistances et des alternatives à l'austérité en France et en Europe. Nous appelons à y porter les alternatives féministes pour une autre Europe.

*Extrait de l'appel des féministes contre le traité budgétaire*

**Le 30 septembre, retrouvons-nous dans le cortège féministe  
avec nos badges, à l'angle de la place de la Nation  
et du boulevard Diderot, devant le cinéma MK2**



# Féminisme

Communisme

sur le site du PCF  
[www.pcf.fr/femmes](http://www.pcf.fr/femmes)

commission

**Droits des femmes/féminisme**

## OCTOBRE 2012

### Activité de la commission nationale

Fête de l'Humanité et les voix des femmes

Contre le traité budgétaire

notre santé en danger

6 heures pour l'égalité professionnelle

Femmes au forum des entreprises

Échange entre L. Cohen

et N. Vallaud Belkacem

Contraception : le rapport de l'Inserm

Communiqué : réduction

du congé parental ?

Pages 2-4

### Activité unitaire

Victoire pour la maternité des Lilas Page 5

### Initiative féministe

Le calendrier perpétuel

Empreintes d'elles

Page 6

Agenda

Page 7



### FÊTE DE L'HUMANITÉ ET LES VOIX DES FEMMES

Beaucoup d'échanges, d'élaboration de propositions, d'appels à l'action qui trouveront des prolongements dans les semaines à venir.

En voici un aperçu dans ce compte rendu succinct des débats féministes à la Fête.

### **Et maintenant, quelles actions, quelles luttes prioritaires pour les droits des femmes ?**

Samedi 15 septembre à 11 heures, Laurence Cohen, responsable nationale de la commission *Droits des femmes/féminisme* du PCF, qui animait ce débat, a rappelé le contexte politique dans lequel nous nous trouvons : la droite battue, un gouvernement de gauche à la tête du pays, mais qui refuse de rompre avec les choix ultra-libéraux de l'Europe. Une majorité de femmes visée par les politiques austéritaires. Comment modifier les rapports de force pour mettre en œuvre une vraie politique de gauche ?

**Christiane Marty**, *Attac/Copernic*, intervient en tout premier lieu sur l'appel des féministes contre le traité budgétaire. L'application d'un tel traité se traduirait par de nouvelles restrictions budgétaires en matière de services publics. Ce qui aurait pour conséquences de rendre plus vulnérables les femmes, et plus fragiles leurs droits dans des domaines déjà très malmenés comme la santé (fermetures d'hôpitaux, de CIVG, de maternités), la protection sociale, ou encore l'emploi. L'Appel (*publié dans le précédent bulletin*) a recueilli aujourd'hui plus de mille signatures, formidable point d'appui pour amplifier la mobilisation pour le 30 septembre. Les femmes, les féministes avec les Licenci'elles, les Sodimédical et d'autres salariées précaires ou menacées dans leurs emplois se retrouveront en tête de la manifestation, derrière le carré de tête.

**Rendez-vous à toutes et tous derrière le carré de tête pour former le cortège féministe avec vos badges et drapeaux. Cette place dans l'ordre de manifester est une occasion majeure de rendre visible les luttes des femmes.**

**Ana Azaria**, *Femmes Egalité*, est revenue sur la précarité des femmes salariées, démontrant ainsi le travail de son association pour aider ces femmes à mieux connaître leurs droits et pour lutter avec elles. Ainsi, de nombreuses actions aux abords des supermarchés ont eu lieu conjointement avec l'association et le CNDP. Cela a donné du courage à des salariées de Carrefour et d'ailleurs pour se prendre en main afin d'obtenir de nouveaux droits. Ces actions de solidarité vont se poursuivre notamment par la tenue des 6 heures pour l'emploi des femmes le 20 octobre à la Bourse du travail de Bobigny (Seine-Saint-Denis), métro Pablo Picasso.

**Danièle Gaudry** et **Maya Surdut** nous ont fait le point sur les conséquences des restrictions budgétaires dans la santé, avec la fermeture de 150 centres IVG et plus de 180 maternités. Elles ont souligné, à leur grand regret, que les informations et les éléments avancés par le gouvernement n'auguraient d'aucune amélioration notable. Elles ont dénoncé des reculs. Le droit à la liberté de disposer de son corps est chaque jour menacé. Une bataille idéologique se développe sur le plan politique comme sur le plan économique avec notamment la marchandisation du corps des femmes (GPA : gestation pour autrui).

**Face à tous ces problèmes, le collectif *Notre santé en danger* appelle à manifester le 6 octobre 2012 partout en France.**

**Suzy Rojzman** s'est félicitée de la loi votée en urgence sur le harcèlement sexuel. En effet, le Conseil constitutionnel avait annulé celle qui existait, sans attendre que le législateur en élabore une nouvelle. Cependant, les violences contre les femmes restent réelles et en 2012, des affaires ont défrayé la chronique. Les lois contre les violences, notamment celle de juillet 2010, restent insuffisantes et surtout elles ne sont pas dotées des moyens d'application indispensables.

Suzy pense nécessaire un toilettage de la loi cadre sur les questions suivantes : judiciaire, santé, emploi, solidarité nationale, formation. Un petit groupe de travail est d'ores et déjà à l'œuvre pour enrichir la loi cadre et se faire entendre du nouveau gouvernement.





## activité de la commission nationale

### FÊTE DE L'HUMANITÉ ET LES VOIX DES FEMMES

#### les femmes en lutte au forum des entreprises

Dans l'après midi, au Forum des entreprises à l'Agora, les salariées de Sodimédical, des 3 Suisses, des personnels de santé, et d'autres salariés aux prises avec les licenciements ont clamé leur volonté de s'opposer aux licenciements. La solidarité qui s'est exprimée à la Fête de l'Humanité a permis d'entourer ces salariées meurtries, mais debout. André Chassaigne est revenu, quant à lui, sur les propositions du Front de gauche et notamment l'exigence d'une loi contre les licenciements boursiers.

#### Pour les Licenci'elles, la lutte continue

Elles appellent notamment au rassemblement le **29 novembre 2012** à 14 h pour l'audience du procès qui les oppose aux 3 Suisses, filiale française du groupe OTTO, actionnaire à 51%, et qui réalise des profits colossaux.

Elles iront le matin à 10h30 au Conseil régional du Nord qui n'a malheureusement tenu aucune des promesses faites ! Elles ont besoin de monde dès 10h30.

Pour rappel, elles demandent de :

- rencontrer la direction 3 Suisses pour élargir les offres de reclassement sur les postes au groupe Mulliez (Kiabi, Décathlon, Auchan, Leroy Merlin, Pimkie) groupe actionnaire à 44%
- augmenter le temps de reclassement, car pour la majorité des salariés ce temps de reclassement est de 7 mois dont 2 mois de préavis, ce qui revient à 5 mois
- aider financièrement les salariés 3 Suisses par le biais de l'association *Licenci'elles* pour leur permettre d'aller au bout de leur démarche et pouvoir enfin retrouver leur dignité qui a été mise à dure épreuve par la forte pression exercée par la direction ; aujourd'hui, on leur oppose un mépris total (aucune information, la commission de suivi ne les tient au courant de rien, sentiment d'être abandonnées dans leurs villes).

Besoin de tous et toutes lors de cette journée pour une mobilisation massive.

#### échange entre Laurence Cohen et Najat Vallaud Belkacem

Elles ont confronté leur point de vue concernant les droits des femmes.

Dans son discours, la ministre aux Droits des femmes a tenté de rassurer le public en rappelant que son premier geste avait été le vote de la loi contre le harcèlement et en affirmant que les choses allaient enfin avancer, notamment en matière d'égalité professionnelle.

Pour sa part, Laurence a démontré en quoi la non revalorisation du SMIC heurtait les femmes de plein fouet et portait un coup à l'égalité professionnelle. Elle a souligné que les revendications concernant la santé des femmes, le droit à disposer de leurs corps étaient amputées du fait de la

loi HPST. Elle a appelé la ministre à soutenir le vote d'une loi contre les violences faites aux femmes en s'appuyant sur le travail du CNDF.

Elle est aussi revenu sur les conséquences pour les femmes du traité budgétaire européen. Elle a souligné que celui-ci ne pouvait pas être ratifié sans un référendum permettant de faire vivre la démocratie et le débat sur le contenu de ce traité.

La salle a fortement réagi aux propos de Mme la ministre, qui a tenté en vain de défendre ce traité. Laurence en a alors appelé à la raison et au respect du débat.

Élisabeth Ackermann

### CONTRACEPTION

## les remboursements s'imposent

Le récent rapport de l'Inserm, sur l'utilisation des moyens de contraception, alerte sur la baisse continue de l'utilisation de la pilule dans la population féminine. Il révèle en effet, pour la première fois depuis 1967, une baisse d'utilisation de la pilule et d'autres moyens contraceptifs, moins 10,4% chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans. Cela atteint moins 4,6% dans l'ensemble de la population féminine.

Le non remboursement des pilules de dernière génération constitue un facteur essentiel de la baisse d'utilisation de la pilule. Tous les témoignages, et particulièrement ceux des jeunes femmes, convergent pour dénoncer le coût de la contraception. Seul remède à ce phénomène : obtenir le remboursement à 100% de tous les moyens de contraception.

Élisabeth Ackermann

### RÉDUCTION DU CONGÉ PARENTAL

## « La ministre se trompe de cible »

Vous trouverez ci-dessous le communiqué concernant la réduction du congé parental. Décidément, même Mme la ministre des Droits des femmes prend les choses à l'envers. Ne faudrait-il pas développer les services d'accueil de la petite

enfance et de l'enfance (crèche, aide maternelle, scolarisation), ainsi qu'avancer sur l'égalité professionnelle, la formation, le maintien de l'emploi, les conditions de salaire et de travail avant de décider la réduction du congé parental d'éducation.

La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, propose de réduire, tout en le rémunérant mieux, le congé parental d'éducation, pour favoriser le retour des mères de famille sur le marché du travail. Ces dernières, selon la ministre, au bout de trois ans, « ont beaucoup beaucoup de difficultés à revenir sur le marché du travail ».

La ministre se trompe de cible : si les femmes en sortie de congé parental ont du mal à trouver de l'emploi, c'est surtout par ce qu'il n'y en a pas !

Le problème n'est pas de raccourcir le congé parental, mais plutôt d'augmenter son niveau de rémunération. Aujourd'hui, les salaires des femmes étant inférieurs à ceux des hommes, ce sont les femmes qui le prennent pour que leur famille perde le moins de pouvoir d'achat.

En plus du maintien à 21 semaines du congé de maternité, le programme du Front de gauche propose d'instaurer un congé parental avec un revenu de 80% du salaire antérieur modulé par la prise en compte du revenu familial antérieur.

### VICTOIRE

## **maintien de la maternité des Lilas**

L'ARS Île-de-France débloque les fonds prévus pour la reconstruction de la maternité des Lilas. Belle victoire, au bout de deux années de lutte pour le maintien de cette maternité

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France a décidé de débloquer les 6 millions d'euros prévus pour la reconstruction de la maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis), celle-ci étant parvenue à concrétiser un partenariat avec le groupe hospitalier Diaconesses/Croix Saint-Simon (Paris).

Dans son communiqué, l'ARS se félicite de l'aboutissement du partenariat. Elle indique qu'elle décide par conséquent l'octroi de l'aide à l'investissement prévu pour la reconstruction de cette maternité dans la commune des Lilas.

Cette aide de 6 millions d'euros était prévue au titre du plan *Hôpital 2012* et était nécessaire à l'opération, souligne l'ARS : « *La validation du projet de construction devra permettre à la maternité de*

*contracter les emprunts nécessaires à l'acquisition du nouveau terrain* ».

L'association *Naissance*, gestionnaire de la maternité des Lilas, a décidé mercredi, lors de son conseil d'administration, de s'associer au GH Diaconesses/Croix Saint-Simon.

La maternité des Lilas dispose de 32 lits d'obstétrique et trois places d'hospitalisation de jour. Elle réalise en moyenne 1 700 accouchements par an. Le GH Diaconesses/Croix Saint-Simon dispose de 304 lits (toutes activités confondues) et réalise 1 800 naissances par an. Le rapprochement des deux entités devrait permettre d'étendre la prise en charge par la maternité des Lilas à 2 500 naissances par an, indique l'ARS : « *Ce partenariat préfigure un développement de la maternité des Lilas, garantit son projet médical dans sa totalité et favorise le partage des compétences et des pratiques médicales des deux structures* ».

## CALENDRIER PERPÉTUEL CONSACRÉ AUX FEMMES

### *Empreintes d'elles*

Françoise Bontoux et ses ami-es ont réalisé un calendrier perpétuel qui comprend 366 portraits dont 354 de femmes et 12 d'hommes. Il se veut une promenade à travers les continents, les âges et la diversité des femmes.

Au fil de leur lecture elles et ils ont découvert des femmes extraordinaires, célèbres ou méconnues. Nombre d'entre elles ont été empêchées d'exercer leur talent parce que nées femmes et qu'elles ont fait fi des codes féminins. Ainsi, de Lucy, notre ancêtre, née en terre d'Afrique à des femmes d'aujourd'hui, elles et ils ont sélectionné celles qui ont fait avancer les droits humains, ont résisté, lutté, fait rêver. Qu'elles soient politiques,

artistes, sportives, scientifiques, Prix Nobel, écrivaines, pionnières, mythes, symboles, résistantes d'hier et d'aujourd'hui, elles témoignent avec 12 hommes féministes de la grande marche du féminisme.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous procurer cette petite merveille de témoignages féministes, vous pouvez vous adresser à : [empreintesdelles@laposte.fr](mailto:empreintesdelles@laposte.fr)

Françoise Bontoux, ex-collaboratrice, durant plusieurs années, de la commission *Droits des femmes* » du PCF





# AGENDA

**30  
septembre**

Cortège féministe dans la manifestation contre le traité budgétaire européen : rendez-vous Nation/boulevard Diderot devant le MK2

**6 octobre**

Cortège des féministes, des femmes dans la manifestation *Notre santé en danger* : rendez-vous rue d'Assas

**20 octobre**

Les 6 heures pour l'égalité professionnelle  
14 heures, Bourse du travail de Bobigny

## Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann  
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

---

## BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

**Fédération :** \_\_\_\_\_  
nom et adresse

**Camarade qui passe commande :** \_\_\_\_\_  
nom et prénom, téléphone

nombre

\_\_\_\_\_ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = \_\_\_\_\_

**Total commande :** \_\_\_\_\_

**ci-joint :** règlement \_\_\_\_\_